

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

**Arrêté du 24 septembre 2018 portant nomination au conseil d'administration  
de l'École nationale supérieure des mines de Paris**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2015 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Bugat (Gabrielle), vice-présidente – Head of Global Sales – Division financial institutions Giesecke & Devrient mobile security, est renouvelée dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris, au titre des personnalités choisies en raison de leurs compétences scientifiques, technologiques, économiques et industrielles.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 24 septembre 2018.

*Le ministre de l'économie et des finances,*  
BRUNO LE MAIRE